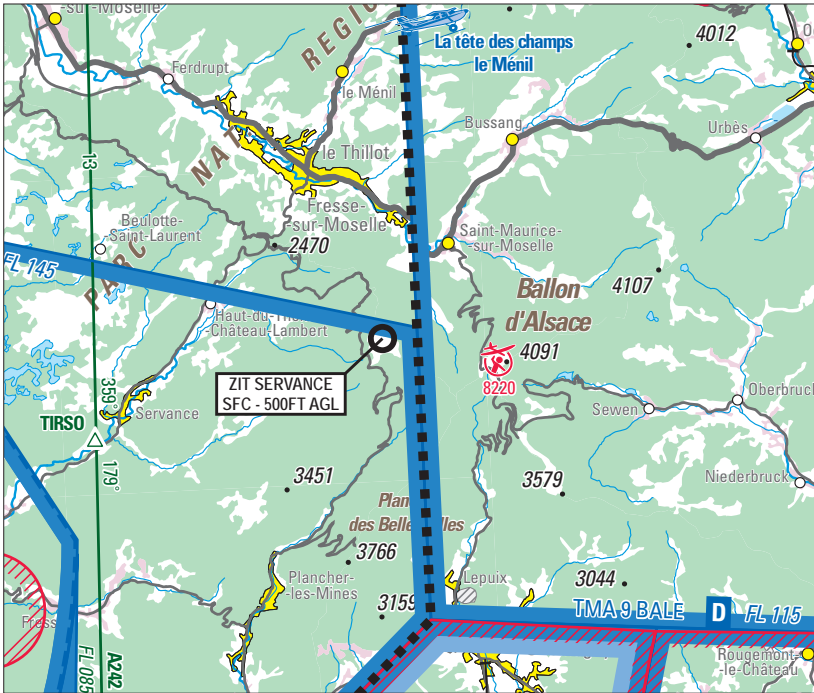


Objet : Création d'une zone interdite temporaire (ZIT) SERVANCE (FIR : Reims LFEE)
En vigueur : Du 28 mars au 06 novembre 2019



Extrait carte SIA « Strasbourg Alsace Lorraine » au 1 / 250 000 édition 1- 2019

ACTIVITÉ
Interdiction de survol d'installations spécifiques défense.
DATES ET HEURES D'ACTIVITÉ
H24
CONDITIONS DE PENETRATION
CAG/CAM : pénétration interdite, y compris les aéronefs circulant sans personne à bord, à l'exception : - des aéronefs assurant des missions d'assistance, de sauvetage ou de sécurité publique lorsque la mission ne permet pas le contournement de la zone ; - des aéronefs de la défense, y compris les aéronefs d'Etat télépilotes.
STATUT
Zone interdite temporaire (ZIT)
SERVICES RENDUS
NIL

LIMITES LATÉRALES ET VERTICALES

Limites latérales :
cercle de 0.2 Nm (370 mètres) de rayon centré sur 47°49'50.00" N-006°47'38.00" E

Limites verticales :
SFC / 500 FT AGL